

Réservation :

Tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
sauf le mardi matin.

Contactez le CCAS au 03 25 27 39 55

Adhésion :

Le prix de l'adhésion est de :

- 10 euros au trimestre
- 40 euros par an

Une carte d'adhérent sera attribuée à chaque bénéficiaire.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

PLACE CARNOT — 10200 BAR-SUR-AUBE

Tél: 03.25.27.39.55

Email: c.c.a.s-bar-sur-aube@wanadoo.fr

Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bar-sur-Aube



Transport **A** la **D**emande



Le T.A.D.

Vous habitez BAR-SUR-AUBE, vous avez plus de 60 ans ou vous avez du mal à vous déplacer ?

Pour faciliter vos déplacements le Centre Communal d'Action Social vous propose le service « Transport à la Demande ».

Il permet de répondre aux besoins de la vie courante : visites, courses, rendez-vous médicaux ou autres...

Le véhicule est également accessible aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en fauteuil roulant.

Comment fonctionne le T.A.D. :

1/ Je prends mon adhésion au CCAS : 10 euros par trimestre ou 40 euros par an, ce qui me permet d'avoir accès au T.A.D. autant de fois que je le souhaite en présentant ma carte d'adhésion.

2/ Je téléphone pour réserver mon trajet au plus tard la veille avant 12 heures.

3/ Le chauffeur me prend en charge au point de rendez-vous fixé, je lui présente ma carte d'adhérent.

4/ Pour les personnes se déplaçant avec difficultés, la prise en charge comprend l'aide au déplacement jusqu'au véhicule, à l'aller comme au retour, ainsi que l'aide pour rentrer les courses au domicile.

Bien voyager en T.A.D

Les principes à respecter :

- ⇒ Le chauffeur fixe une heure de retour avec la personne.
- ⇒ Les personnes transportées doivent respecter les règles de sécurité prévues par le Code de la route comme le port de la ceinture de sécurité.
- ⇒ Le CCAS décline toute responsabilité en cas de chute ou de malaise.
- ⇒ Toute annulation de transport doit être signalée au plus tard la veille avant 17h.

Ce service ne peut pas être utilisé :

- ⇒ Pour les déplacements scolaires ou domicile-travail.
- ⇒ Pour les transports de matériaux ou des animaux même de petites tailles.

